



Rapport trimestriel

Pour le troisième trimestre clos
le 3 février 2024

empire
COMPANY LIMITED

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

La société canadienne Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,7 G\$ et à des actifs d'environ 16,6 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 131 000 personnes.

La Société exerce ses activités et présente ses résultats dans deux secteurs : 1) la vente au détail de produits alimentaires; et 2) les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc. (« Sobeys »), qui, au 3 février 2024, exploitait un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détenait elle-même, qui étaient affiliés ou encore qui étaient franchisés dans les dix provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's et Lawtons Drugs, ainsi qu'un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, IGA.net et ThriftyFoods.com et plus de 350 postes d'essence. En date du 3 février 2024, le secteur des placements et autres activités comprenait : 1) une participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), fonds de placement immobilier à capital variable enregistré en Ontario. Le FPI Crombie est l'un des plus importants propriétaires d'immeubles commerciaux du pays, sa stratégie étant de détenir, d'exploiter et d'élaborer un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant une épicerie ou une pharmacie comme locataire pilier, d'immeubles commerciaux à magasins autonomes et d'aménagements polyvalents essentiellement dans les principaux marchés urbains et de banlieue du Canada; et 2) plusieurs participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans des partenariats immobiliers (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

Table des matières

| | Page |
|--|------|
| • Lettre aux actionnaires | 2 |
| • Rapport de gestion | 3 |
| • États financiers consolidés résumés intermédiaires | |
| • États consolidés résumés de la situation financière | 32 |
| • États consolidés résumés du résultat net | 33 |
| • États consolidés résumés du résultat global | 34 |
| • États consolidés résumés des variations des capitaux propres | 35 |
| • Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie | 36 |
| • Notes annexes | 37 |
| • Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs | 47 |

Pour obtenir des exemplaires du présent rapport, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou communiquer avec les relations avec les investisseurs au 902 752-8371. Un exemplaire a également été déposé sur SEDAR+.

La Société a fourni des détails supplémentaires sur ses résultats du deuxième trimestre lors d'une conférence téléphonique tenue le jeudi 14 mars 2024. Pour écouter un enregistrement de la conférence, veuillez consulter le site Web de la Société (www.empireco.ca).

Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une mise en garde sur l'utilisation des renseignements prospectifs, veuillez consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » du rapport de gestion.

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Empire présente ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2024

Sommaire du troisième trimestre :

- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté¹⁾ se sont établis à 0,54 \$ et à 0,62 \$, respectivement
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,49 \$ et à 0,64 \$, respectivement, à l'exercice précédent
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 1,9 %
- La marge brute, compte non tenu des ventes de carburant, a augmenté de 87 points de base, en partie en raison des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité²⁾ à la période correspondante de l'exercice précédent
- Les flux de trésorerie, qui ont été solides, se sont établis à 349 M\$
- Le programme de rachat d'actions est sur la bonne voie; des actions d'un montant de 340 M\$ ont été rachetées à ce jour pour l'exercice 2024

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du trimestre clos le 3 février 2024. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 134,2 M\$ (0,54 \$ par action), comparativement à 125,7 M\$ (0,49 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 153,1 M\$ (0,62 \$ par action), comparativement à 164,8 M\$ (0,64 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Notre équipe a obtenu de solides résultats, conformes à nos attentes, compte tenu de la prudence des consommateurs face à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Empire Company a su se redéfinir. Nous disposons désormais des capacités, des processus et de la rigueur nécessaires pour rester forts pendant les périodes plus difficiles, comme le démontrent nos résultats trimestriels. Nous concentrons plus que jamais nos efforts afin de trouver de nouvelles façons d'offrir de la valeur continue à notre clientèle, notamment par le lancement récent d'un nouveau programme de 11 semaines visant à réduire ou à plafonner les prix d'environ 1 000 articles dans plusieurs de nos bannières. »

- 1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du résultat par action (« RPA ») ajusté. La Société exclut, de ses données ajustées, les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité et les charges relatives à l'incident lié à la cybersécurité. Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 2) Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité »).

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Medline »

Michael Medline
Président et chef de la direction
Le 14 mars 2024



RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 3 FÉVRIER 2024 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

| | |
|--|-----------|
| Renseignements prospectifs | 4 |
| Survol de la Société | 6 |
| Priorités de la Société..... | 6 |
| Mises à jour sur les activités | 7 |
| Perspectives | 11 |
| Sommaire des résultats du troisième trimestre | 12 |
| Ventes..... | 13 |
| Profit brut | 13 |
| Bénéfice d'exploitation..... | 13 |
| BAIIA..... | 14 |
| Charges financières..... | 15 |
| Impôt sur le résultat | 15 |
| Bénéfice net..... | 15 |
| Incidence ajustée sur le bénéfice net | 16 |
| Placements et autres activités..... | 16 |
| Résultats d'exploitation trimestriels..... | 17 |
| Situation de trésorerie et sources de financement | 18 |
| Activités d'exploitation | 18 |
| Activités d'investissement..... | 18 |
| Dépenses d'investissement..... | 19 |
| Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés | 19 |
| Activités de financement..... | 20 |
| Flux de trésorerie disponibles | 20 |
| Obligations au titre des avantages sociaux futurs..... | 20 |
| Situation financière consolidée | 21 |
| Principales mesures de la situation financière | 21 |
| Capitaux propres | 22 |
| Offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 23 |
| Normes et méthodes comptables | 24 |
| Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2024 | 24 |
| Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées | 24 |
| Estimations comptables critiques | 25 |
| Contrôle interne à l'égard de l'information financière | 25 |
| Transactions entre parties liées..... | 25 |
| Éventualités | 25 |
| Gestion du risque..... | 25 |
| Désignation des dividendes déterminés | 26 |
| Mesures et données financières non conformes aux PCGR..... | 26 |
| Mesures financières | 26 |
| Rapprochements des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires..... | 29 |
| Rapprochements des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels | 30 |
| Données financières..... | 30 |

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys inc. (« Sobeys »), pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, et pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 4 février 2023. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice et les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 6 mai 2023. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 6 mai 2023, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 13 mars 2024, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 6 mai 2023.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le résultat par action (« RPA ») ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi que son intention de continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2023;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles la transaction visant l'acquisition d'une parcelle de terrain sera conclue au quatrième trimestre de l'exercice 2024, attentes sur lesquelles des procédures de contrôle diligent pourraient avoir des répercussions;

- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 775 M\$ dans son réseau à l'exercice 2024 (compte non tenu de la parcelle de terrain que la Société prévoit acquérir au quatrième trimestre de l'exercice 2024), notamment pour des agrandissements et des rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, activités qui pourraient être influencées par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, la réaction des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado Group plc (« Ocado »);
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement du futur centre de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité (comme il est défini à la rubrique « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité ») et l'estimation de son impact sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice 2024. Ces énoncés et ces attentes pourraient varier en fonction de plusieurs facteurs, dont la nature, le montant et le calendrier du règlement d'assurance;
- Les attentes de la Société concernant le moment et le montant des dépenses liées aux départs volontaires, qui pourraient être influencées par la participation des employés et les relations de travail;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui pourraient varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit combinées disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture macroéconomique et les résultats d'exploitation;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2023.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,7 G\$ et à des actifs d'environ 16,6 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 131 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

Priorités de la Société

Au cours des six derniers exercices, la Société a mené à bien deux stratégies de transformation : le projet Sunrise et le projet Horizon. Ces stratégies ont permis de redéfinir en profondeur les fondements d'Empire, d'améliorer les capacités de la Société en matière de données, d'approfondir la compréhension des clients et de préparer la Société à s'adapter rapidement aux tendances émergentes. Maintenant que ces stratégies de transformation ont été mises en œuvre et que leur déploiement est achevé, l'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Accent soutenu mis sur les magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant l'expansion de son réseau de magasins à bas prix. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, du placement de produits sur les tablettes et des nouveaux produits en magasin.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et prévoit rénover environ 20 % à 25 % d'entre eux au cours des trois prochains exercices. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (« CVC ») et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Attention accrue portée au numérique et aux données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par le développement soutenu des activités de commerce électronique avec Voilà et par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Voilà » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par la personnalisation de l'expérience client, l'optimisation de la productivité de la superficie des magasins et des améliorations continues au chapitre de la maximisation promotionnelle. Le rendement accru de la superficie des magasins contribuera à rehausser l'expérience d'achat en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analytique avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analytique avancée et les gestionnaires de catégories.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficience de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Mises à jour sur les activités

Scène+

En juin 2022, la Société a lancé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de *Scène+*. Le nouveau programme de fidélisation a été lancé avec succès à l'échelle nationale, le dernier lancement pour le Québec et pour la bannière Thrifty Foods ayant eu lieu en mars 2023. *Scène+* compte désormais plus de 15 millions de membres.

La priorité de la Société relativement à *Scène+* est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au bon moment, par les bons canaux.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo.

Dans le cadre du programme d'expansion de FreshCo, la Société a étendu considérablement son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien au moyen de conversions et de l'élargissement de la présence régionale. Cette croissance a été soutenue par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*.

En date du 13 mars 2024, 47 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, ce qui complète les ouvertures prévues pour l'exercice 2024.

Voilà

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada ainsi que les installations de transbordement sous-jacentes et le service de cueillette à l'extérieur du magasin. La Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens.

La Société compte trois centres de traitement des commandes opérationnels à Toronto, à Montréal et à Calgary. Le quatrième centre de traitement des commandes à Vancouver servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025. Afin de desservir les autres ménages canadiens situés à l'extérieur des principales zones des centres de traitement des commandes, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada et qui repose également sur la technologie d'Ocado.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mené à terme sa fusion des activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, avec Voilà, ce qui permet de réaliser des synergies sur le plan de la logistique et de la livraison. L'exploitation d'un espace dans un centre de traitement a permis d'accroître la portée de Longo's en Ontario et d'augmenter la gamme de produits offerte par Voilà. La Société offre désormais des produits de Sobeys, de Farm Boy et de Longo's par l'intermédiaire de la plateforme Voilà.

Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, Voilà a vu ses ventes augmenter de 16,0 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Selon les données de marché de tiers, la part de marché de Voilà dans le commerce électronique au Canada a continué de progresser par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le taux de croissance des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, l'efficacité opérationnelle, les fortes marges et la rigueur en matière de gestion des coûts étant des facteurs importants pour la gestion de la performance financière.

Incident lié à la cybersécurité

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité »). Dès sa découverte, la Société a immédiatement mis en application ses mesures d'intervention en cas d'incident ainsi que ses plans de continuité des activités, notamment en faisant appel à des experts de renommée mondiale, a isolé la source et a mis en œuvre des mesures pour empêcher toute propagation.

La Société maintient diverses couvertures d'assurance, y compris une cyberassurance. Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin d'achever des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu. Bien que les effets de l'incident lié à la cybersécurité sur l'exploitation soient derrière la Société, la direction prévoit qu'il y aura des recouvrements d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice 2024.

L'incidence financière des recouvrements d'assurance sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice a consisté en une charge de (0,1) M\$ et un recouvrement de 15,5 M\$, respectivement. Les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité, y compris le produit d'assurance connexe, sont exclues du bénéfice d'exploitation ajusté¹⁾, du BAIIA ajusté¹⁾, du bénéfice net ajusté¹⁾ et du RPA ajusté¹⁾ (collectivement, les « données ajustées »). La Société prévoit comptabiliser des recouvrements d'assurance supplémentaires au cours de l'exercice 2024, qui seront également exclus des données ajustées. Voir la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre » du présent document pour obtenir plus de précisions, notamment un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »).

Selon les informations disponibles, Empire estime que l'incidence finale de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net pour les exercices 2023 et 2024 demeurera inchangée à environ (32,0) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Rapport sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 116 ans.

La Société a publié en juillet 2023 son *Rapport sur le développement durable 2023*, qui souligne les progrès constants et concrets réalisés par la Société en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de l'exercice 2023 présente les principaux résultats dans les sphères où la Société a le plus d'incidence relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Les faits saillants des progrès réalisés cette année comprennent : le fait d'être devenu le premier détaillant alimentaire au Canada à s'être donné des objectifs de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science, approuvés par l'initiative Science Based Targets; le don à des organismes de bienfaisance locaux de plus de 23 millions de livres d'aliments excédentaires provenant de magasins et d'entrepôts grâce au partenariat de la Société avec Deuxième récolte; le fait d'avoir recueilli et donné près de 19,0 M\$ à l'échelle du pays afin de soutenir la stratégie d'investissement communautaire Un avenir plus sain; et les progrès continus pour intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion à plus grande échelle dans l'organisation, plus de 90 % des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs s'étant fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. De plus, la Société a procédé récemment à la première évaluation du risque lié aux scénarios climatiques sur l'empreinte de ses activités, et elle a publié son premier rapport aligné sur le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment les projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2; la réduction ou l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler; l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous; et l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société.

Autres éléments

Farm Boy – acquisition des intérêts résiduels

Dans le cadre de l'acquisition de Farm Boy, des membres de la haute direction (les « parties prenantes ») ont conservé une participation combinée de 12 % dans Farm Boy, ce qui a donné lieu à une participation ne donnant pas le contrôle. Les parties prenantes ont conclu des options de vente et d'achat qui ont accordé la possibilité aux parties prenantes de vendre, et à Sobeys d'acheter, à tout moment cinq ans après la date d'acquisition, la participation résiduelle de 12 %. Depuis la date de l'acquisition, la Société a comptabilisé un passif financier au titre de l'option de vente en fonction de la valeur actualisée du montant à payer à l'exercice de l'option de vente conformément à IFRS 9. Le 6 janvier 2024, la Société a reçu un avis formel des parties prenantes exerçant leurs options de vente.

Après la clôture du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a acquis la participation résiduelle ne donnant pas le contrôle de 12 % dans Farm Boy pour 77,1 M\$, et le passif financier au titre de l'option de vente a été réglé en trésorerie. Aucun changement ne sera apporté à l'équipe de direction principale de Farm Boy après cette transaction.

Programme de départ volontaire

Le 20 octobre 2023, le local 1518 et le local 247 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (« TUAC ») ont signé de nouvelles conventions avec la Société. Ces nouvelles conventions permettent à la Société d'offrir un programme de départ volontaire à certains employés syndiqués de longue date de Safeway, en Colombie-Britannique. Les départs volontaires d'employés procurent à la Société la souplesse et la stabilité nécessaires pour mieux gérer les coûts de main-d'œuvre et d'exploitation. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a amorcé le processus lié aux départs volontaires et a offert aux employés touchés la possibilité d'accepter une offre de départ. Par conséquent, la Société a comptabilisé des charges de 3,8 M\$ pour le trimestre clos le 3 février 2024 et s'attend à comptabiliser des charges additionnelles de 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Grève dans un centre de distribution

Le 14 octobre 2023, les employés d'un centre de distribution situé en Ontario ont déclenché une grève à la suite de l'incapacité de convenir des modalités d'une nouvelle convention collective dans le cadre des négociations en cours entre la Société et le syndicat. La grève a pris fin le 13 janvier 2024, après la conclusion d'une convention collective. La grève n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024.

Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. Après examen réglementaire et approbation, la vente (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») a été conclue le 30 juillet 2023.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'expansion du réseau de magasins à bas prix et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme Voilà, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de la superficie des magasins et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 775 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins et une tranche d'environ 50 M\$ sera affectée à des initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de CVC et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique. La Société prévoit rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices.

La Société a conclu une entente visant l'achat d'une parcelle de terrain pour un montant d'environ 110 M\$, sous réserve de la mise en place de procédures de contrôle diligent par la Société. Si elle est conclue, la transaction devrait être réalisée au quatrième trimestre de l'exercice 2024 et fera passer les dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2024 de 775 M\$ à 885 M\$. Le terrain est acquis en vue d'un possible aménagement dans l'avenir.

La Société a l'intention de racheter, au cours de l'exercice 2024, des actions de catégorie A totalisant environ 400 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La Société a déclaré un dividende trimestriel qui reflète une hausse du taux de dividende annualisé de 10,6 %, augmentant ainsi le dividende pour la 28^e année de suite.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes accrues, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a continué de respecter la requête du gouvernement fédéral visant à déterminer des façons de stabiliser davantage les prix pour les consommateurs. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions inflationnistes vont durer, la Société continue de se concentrer sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, dont les comportements d'achat deviennent plus sensibles aux prix dans un contexte d'inflation accrue. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée légèrement inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation de 4,2 % (11,3 % en 2023).

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales. Les ventes des magasins comparables fluctueront à court terme étant donné les conséquences défavorables que les ventes de l'exercice précédent ont subies par suite de l'incident lié à la cybersécurité et les répercussions continues de l'inflation et des taux d'intérêt sur le comportement des consommateurs et sur les ventes de l'exercice considéré.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|---------------------------------------|------------|-----------|-----------|---------------------------------------|-------------|-----------|-----------|
| | 3 fév. | 4 fév. | Variation | Variation | 3 fév. | 4 fév. | Variation | Variation |
| | 2024 | 2023 | en \$ | en % | 2024 | 2023 | en \$ | en % |
| Ventes | 7 494,4 | \$ 7 489,3 | \$ 5,1 | 0,1 % | 23 321,1 | \$ 23 069,7 | \$ 251,4 | 1,1 % |
| Profit brut ¹⁾ | 1 987,3 | 1 900,6 | 86,7 | 4,6 % | 6 065,3 | 5 833,7 | 231,6 | 4,0 % |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 | 232,8 | 17,8 | 7,6 % | 1 019,5 | 910,8 | 108,7 | 11,9 % |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 275,9 | 285,4 | (9,5) | (3,3) % | 959,4 | 963,4 | (4,0) | (0,4) % |
| BAIIA ¹⁾ | 521,5 | 492,5 | 29,0 | 5,9 % | 1 824,9 | 1 670,7 | 154,2 | 9,2 % |
| BAIIA ajusté ¹⁾ | 546,8 | 545,1 | 1,7 | 0,3 % | 1 764,8 | 1 723,3 | 41,5 | 2,4 % |
| Charges financières, montant net | 69,6 | 67,8 | 1,8 | 2,7 % | 208,1 | 196,8 | 11,3 | 5,7 % |
| Charge d'impôt sur le résultat | 43,5 | 34,2 | 9,3 | 27,2 % | 204,4 | 174,2 | 30,2 | 17,3 % |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3,3 | 5,1 | (1,8) | (35,3) % | 30,7 | 36,7 | (6,0) | (16,3) % |
| Bénéfice net ²⁾ | 134,2 | 125,7 | 8,5 | 6,8 % | 576,3 | 503,1 | 73,2 | 14,5 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3)} | 153,1 | 164,8 | (11,7) | (7,1) % | 527,6 | 542,2 | (14,6) | (2,7) % |

Résultat par action, de base

| | | | | |
|---|-------|---------|---------|---------|
| Bénéfice net ²⁾ | 0,54 | \$ 0,49 | \$ 2,31 | \$ 1,93 |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3)} | 0,62 | \$ 0,64 | \$ 2,12 | \$ 2,08 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 246,3 | 257,9 | 249,2 | 260,1 |

Résultat par action, après dilution

| | | | | |
|---|--------|-----------|-----------|-----------|
| Bénéfice net ²⁾ | 0,54 | \$ 0,49 | \$ 2,31 | \$ 1,93 |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3)} | 0,62 | \$ 0,64 | \$ 2,11 | \$ 2,08 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 246,8 | 258,4 | 249,7 | 260,7 |
| Dividende par action | 0,1825 | \$ 0,1650 | \$ 0,5475 | \$ 0,4950 |

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Marge brute ¹⁾ | 26,5 % | 25,4 % | 26,0 % | 25,3 % |
| Marge du BAIIA ¹⁾ | 7,0 % | 6,6 % | 7,8 % | 7,2 % |
| Marge du BAIIA ajusté ¹⁾ | 7,3 % | 7,3 % | 7,6 % | 7,5 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ | 1,3 % | 0,6 % | 1,9 % | 2,5 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ , compte non tenu des ventes de carburant | 1,9 % | 0,1 % | 2,6 % | 1,1 % |
| Taux d'impôt effectif | 24,0 % | 20,7 % | 25,2 % | 24,4 % |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|--|---------------------------------------|------------|-----------|-----------|---------------------------------------|-------------|-----------|-----------|
| | 3 fév. | 4 fév. | Variation | Variation | 3 fév. | 4 fév. | Variation | Variation |
| | 2024 | 2023 | en \$ | en % | 2024 | 2023 | en \$ | en % |
| Ventes | 7 494,4 | \$ 7 489,3 | \$ 5,1 | 0,1 % | 23 321,1 | \$ 23 069,7 | \$ 251,4 | 1,1 % |
| Profit brut | 1 987,3 | 1 900,6 | 86,7 | 4,6 % | 6 065,3 | 5 833,7 | 231,6 | 4,0 % |
| Bénéfice d'exploitation | 233,7 | 212,3 | 21,4 | 10,1 % | 984,4 | 835,6 | 148,8 | 17,8 % |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 259,0 | 264,9 | (5,9) | (2,2) % | 924,3 | 888,2 | 36,1 | 4,1 % |
| BAIIA ¹⁾ | 504,6 | 471,9 | 32,7 | 6,9 % | 1 789,5 | 1 595,1 | 194,4 | 12,2 % |
| BAIIA ajusté ¹⁾ | 529,9 | 524,5 | 5,4 | 1,0 % | 1 729,4 | 1 647,7 | 81,7 | 5,0 % |
| Bénéfice net ^{1), 2)} | 123,0 | 110,3 | 12,7 | 11,5 % | 568,4 | 446,6 | 121,8 | 27,3 % |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 2)} | 141,9 | 149,4 | (7,5) | (5,0) % | 519,7 | 485,7 | 34,0 | 7,0 % |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,1 % et de 1,1 %, respectivement, en raison principalement de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau de magasins à bas prix et des épiceries à gamme complète de services. Cette augmentation a été contrebalancée par la baisse des ventes de carburant attribuable essentiellement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 4,6 % et de 4,0 %, respectivement, pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, en raison principalement des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà).

La marge brute du trimestre clos le 3 février 2024 a augmenté pour s'établir à 26,5 %, alors qu'elle était de 25,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute a augmenté en raison principalement des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de l'incidence de la baisse des ventes de carburant, attribuable essentiellement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024 et de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

La marge brute de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024 a augmenté pour s'établir à 26,0 %, alors qu'elle était de 25,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute a augmenté en raison principalement de l'incidence de la baisse des ventes de carburant, attribuable essentiellement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024, de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité à la période correspondante de l'exercice précédent.

La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice a augmenté de 87 points de base et de 37 points de base, respectivement, par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|---------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------------------------|-----------------|--------------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| Vente au détail de produits alimentaires | 233,7 \$ | 212,3 \$ | 21,4 \$ | 984,4 \$ | 835,6 \$ | 148,8 \$ |
| Placements et autres activités | | | | | | |
| FPI Crombie | 10,5 | 18,5 | (8,0) | 31,6 | 66,4 | (34,8) |
| Partenariats immobiliers | 5,3 | 5,4 | (0,1) | 9,2 | 10,0 | (0,8) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | 1,1 | (3,4) | 4,5 | (5,7) | (1,2) | (4,5) |
| | 16,9 | 20,5 | (3,6) | 35,1 | 75,2 | (40,1) |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 \$ | 232,8 \$ | 17,8 \$ | 1 019,5 \$ | 910,8 \$ | 108,7 \$ |
| Ajustements | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ¹⁾ | - | - | - | (90,8) | - | (90,8) |
| Incident lié à la cybersécurité ¹⁾ | 0,1 | 52,6 | (52,5) | (21,0) | 52,6 | (73,6) |
| Restructuration ¹⁾ | 25,2 | - | 25,2 | 51,7 | - | 51,7 |
| | 25,3 | 52,6 | (27,3) | (60,1) | 52,6 | (112,7) |
| Bénéfice d'exploitation ajusté²⁾ | 275,9 \$ | 285,4 \$ | (9,5) \$ | 959,4 \$ | 963,4 \$ | (4,0) \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives au cours de l'exercice considéré. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de la hausse des coûts de main-d'œuvre des magasins de détail attribuable à la hausse des salaires, de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Voilà, Farm Boy et FreshCo), des coûts liés à la restructuration et de l'augmentation des investissements ciblés dans le réseau de magasins, dans les outils, dans la technologie et dans les projets visant à soutenir nos initiatives stratégiques, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, facteurs en partie contrebalancés par les coûts au titre de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent et la baisse des charges de rémunération au cours de l'exercice considéré.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut au cours de l'exercice considéré, des profits sur les modifications et résiliations de contrats de location et des gains réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives au cours de l'exercice considéré. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de la hausse des coûts de main-d'œuvre des magasins de détail, de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, Voilà et FreshCo), de l'augmentation des investissements ciblés dans le réseau de magasins, dans les outils, dans la technologie et dans les projets visant à soutenir nos initiatives stratégiques, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, et des coûts liés à la restructuration, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des charges de rémunération et par les recouvrements d'assurance liés à l'incident de cybersécurité.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé principalement de la diminution des ventes d'immeubles à l'exercice considéré.

BAIIA

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------------------|-------------|-----------------|------------------------------------|-------------|-----------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| BAIIA ¹⁾ | 521,5 \$ | 492,5 \$ | 29,0 \$ | 1 824,9 \$ | 1 670,7 \$ | 154,2 \$ |
| Ajustements | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾ | - | - | - | (90,8) | - | (90,8) |
| Incident lié à la cybersécurité ²⁾ | 0,1 | 52,6 | (52,5) | (21,0) | 52,6 | (73,6) |
| Restructuration ²⁾ | 25,2 | - | 25,2 | 51,7 | - | 51,7 |
| | 25,3 | 52,6 | (27,3) | (60,1) | 52,6 | (112,7) |
| BAIIA ajusté ¹⁾ | 546,8 \$ | 545,1 \$ | 1,7 \$ | 1 764,8 \$ | 1 723,3 \$ | 41,5 \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 521,5 M\$, alors qu'il était de 492,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 11,2 M\$). La marge du BAIIA a augmenté, passant de 6,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 7,0 %.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 824,9 M\$, alors qu'il était de 1 670,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 45,5 M\$). La marge du BAIIA a augmenté, passant de 7,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent à 7,8 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, les charges financières nettes ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'incidence de l'augmentation de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, contrebalancée par la hausse des produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, les charges financières nettes ont augmenté par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'incidence de la hausse des emprunts sur les facilités de crédit et de la hausse des taux d'intérêt sur les autres passifs financiers au coût amorti.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,0 % pour le trimestre clos le 3 février 2024, comparativement à 20,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Comme pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, le taux d'impôt effectif pour le trimestre considéré est inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, des éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées qui sont imposées à des taux moins élevés.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,2 %, comparativement à 24,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Comme pour la période correspondante de l'exercice précédent, le taux d'impôt effectif de la période considérée est inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, des éléments de capital non imposables, des crédits d'impôt à l'investissement et des entités structurées consolidées qui sont imposées à des taux moins élevés, facteurs en partie contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Bénéfice net

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|---------------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| Bénéfice net ¹⁾ | 134,2 \$ | 125,7 \$ | 8,5 \$ | 576,3 \$ | 503,1 \$ | 73,2 \$ |
| RPA (après dilution) | 0,54 \$ | 0,49 \$ | | 2,31 \$ | 1,93 \$ | |
| Ajustements ²⁾ | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ³⁾ | - | - | - | (71,5) | - | (71,5) |
| Incident lié à la cybersécurité ³⁾ | 0,1 | 39,1 | (39,0) | (15,5) | 39,1 | (54,6) |
| Restructuration ³⁾ | 18,8 | - | 18,8 | 38,3 | - | 38,3 |
| | 18,9 | 39,1 | (20,2) | (48,7) | 39,1 | (87,8) |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 4), 5)} | 153,1 \$ | 164,8 \$ | (11,7) \$ | 527,6 \$ | 542,2 \$ | (14,6) \$ |
| RPA ajusté (après dilution) ⁴⁾ | 0,62 \$ | 0,64 \$ | | 2,11 \$ | 2,08 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 246,8 | 258,4 | | 249,7 | 260,7 | |

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté déduction faite d'impôts de 6,8 \$ et de (11,0) \$, respectivement.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

5) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

Incidence ajustée sur le bénéfice net

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100,0 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffrée à 71,5 M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle (la « restructuration »). Les charges se rapportent aux coûts engagés pour planifier et mettre en place la restructuration. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établie à (18,8) M\$ et à (38,3) M\$, respectivement.

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice a consisté en une charge de (0,1) M\$ et un recouvrement de 15,5 M\$, respectivement. Empire continue de travailler avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu.

Placements et autres activités

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|------------------------------------|-------------|-----------------|------------------------------------|-------------|-----------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| FPI Crombie | 10,5 \$ | 18,5 \$ | (8,0) \$ | 31,6 \$ | 66,4 \$ | (34,8) \$ |
| Partenariats immobiliers | 5,3 | 5,4 | (0,1) | 9,2 | 10,0 | (0,8) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | 1,1 | (3,4) | 4,5 | (5,7) | (1,2) | (4,5) |
| | 16,9 \$ | 20,5 \$ | (3,6) \$ | 35,1 \$ | 75,2 \$ | (40,1) \$ |

Pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé principalement de la diminution des ventes d'immeubles comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Exercice 2024 | | | | Exercice 2023 | | Exercice 2022 | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | T3 (13 semaines) 3 fév. 2024 | T2 (13 semaines) 4 nov. 2023 | T1 (13 semaines) 5 août 2023 | T4 (13 semaines) 6 mai 2023 | T3 (13 semaines) 4 fév. 2023 | T2 (13 semaines) 5 nov. 2022 | T1 (13 semaines) 6 août 2022 | T4 (14 semaines) 7 mai 2022 |
| Ventes | 7 494,4 | 7 751,2 | 8 075,5 | 7 408,4 | 7 489,3 | 7 642,8 | 7 937,6 | 7 840,8 |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 | 312,4 | 456,5 | 321,6 | 232,8 | 333,9 | 344,1 | 333,6 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾ | 275,9 | 308,6 | 374,9 | 328,1 | 285,4 | 333,9 | 344,1 | 333,6 |
| BAIIA ²⁾ | 521,5 | 580,4 | 723,0 | 592,3 | 492,5 | 584,2 | 594,0 | 586,2 |
| BAIIA ajusté ^{1), 2)} | 546,8 | 576,6 | 641,4 | 598,8 | 545,1 | 584,2 | 594,0 | 586,2 |
| Bénéfice net ³⁾ | 134,2 | 181,1 | 261,0 | 182,9 | 125,7 | 189,9 | 187,5 | 178,5 |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 153,1 | 178,3 | 196,2 | 184,9 | 164,8 | 189,9 | 187,5 | 178,5 |
| Données par action, de base | | | | | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,54 | 0,73 | 1,04 | 0,72 | 0,49 | 0,73 | 0,72 | 0,68 |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 0,62 | 0,72 | 0,78 | 0,73 | 0,64 | 0,73 | 0,72 | 0,68 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | | | | | | | | |
| | 246,3 | 249,3 | 251,7 | 254,9 | 257,9 | 260,1 | 262,2 | 263,0 |
| Données par action, après dilution | | | | | | | | |
| Bénéfice net ³⁾ | 0,54 | 0,72 | 1,03 | 0,72 | 0,49 | 0,73 | 0,71 | 0,68 |
| Bénéfice net ajusté ^{1), 3)} | 0,62 | 0,71 | 0,78 | 0,72 | 0,64 | 0,73 | 0,71 | 0,68 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | | | | | | | | |
| | 246,8 | 249,9 | 252,2 | 255,4 | 258,4 | 260,6 | 263,0 | 264,0 |

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.
- 2) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont fluctué, les ventes ayant continuellement augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fluctuations des ventes à l'exercice 2024 s'expliquent par l'incidence de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre. La semaine d'activité additionnelle a eu une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2023.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 3 février 2024.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 668,8 \$ | 438,1 \$ | 1 517,8 \$ | 1 100,7 \$ |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (151,4) | (159,8) | (342,4) | (536,0) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (505,0) | (434,7) | (1 147,6) | (1 166,4) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 12,4 \$ | (156,4) \$ | 27,8 \$ | (601,7) \$ |

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté pour le trimestre clos le 3 février 2024 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des variations favorables du fonds de roulement et des impôts recouverts à l'exercice considéré. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence de la variation plus favorable des fournisseurs et charges à payer et des stocks, en partie contrebalancées par les variations des créances à l'exercice considéré.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024 ont augmenté par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de variations favorables du fonds de roulement et de l'augmentation des impôts payés à l'exercice précédent, attribuable au calendrier de paiement des impôts sur le bénéfice net plus élevé à l'exercice 2022. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence de la variation plus favorable des créances et des stocks, en partie contrebalancées par les variations des fournisseurs et charges à payer par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour les périodes considérées :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Augmentation des placements en titres de capitaux propres | (0,8) \$ | - \$ | (3,7) \$ | (2,4) \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (167,4) | (187,6) | (497,1) | (599,5) |
| Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et sur les modifications et les résiliations de contrats de location | 27,2 | 2,2 | 148,5 | 19,5 |
| Contrats de location et autres créances, montant net | (20,2) | 2,2 | (28,3) | 0,7 |
| Autres actifs | (4,3) | 1,6 | (12,3) | (3,0) |
| Autres passifs | (0,8) | (0,2) | (5,8) | (0,3) |
| Acquisitions d'entreprises | (10,2) | (0,2) | (14,5) | (16,3) |
| Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement | 22,7 | 21,1 | 67,7 | 62,9 |
| Intérêts reçus | 2,4 | 1,1 | 3,1 | 2,4 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (151,4) \$ | (159,8) \$ | (342,4) \$ | (536,0) \$ |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 3 février 2024 ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse du produit tiré des modifications et des résiliations de contrats de location et de la baisse des dépenses d'investissement à l'exercice considéré, en partie contrebalancées par les contrats de location et autres créances et par la hausse des acquisitions d'entreprises.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des dépenses d'investissement à l'exercice considéré et du produit de la sortie d'actifs reçu au titre de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2024, facteurs en partie contrebalancés par les contrats de location et autres créances.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 156,3 M\$ et de 414,5 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, respectivement (143,4 M\$ et 553,6 M\$ au 4 février 2023, respectivement), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analytique avancée et d'autres systèmes technologiques, aux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et aux centres de traitement des commandes Voilà. La diminution des dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent est essentiellement liée aux différences dans le calendrier prévu des dépenses d'investissement.

À l'exercice 2024, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 775 M\$, sous réserve de l'acquisition éventuelle d'une parcelle de terrain, ce qui portera les dépenses d'investissement prévues à 885 M\$. Environ la moitié sera affectée à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins et une tranche d'environ 50 M\$ sera affectée à des initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de CVC et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique. La Société prévoit rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

| Nombre de magasins | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|------------------------------------|-------------|------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾ | 13 | 1 | 23 | 7 |
| Agrandissements | 2 | 1 | 3 | 1 |
| Changements de bannière/réaménagements | 2 | 1 | 6 | 2 |
| Fermetures ^{1), 2)} | 9 | 8 | 35 | 12 |
| Ouvertures – FreshCo ³⁾ | 1 | 1 | 4 | 3 |
| Ouvertures – Farm Boy | - | 1 | - | 2 |

- 1) Incidence globale, exclusion faite des ouvertures des magasins Farm Boy et FreshCo dans le cadre des agrandissements en cours.
- 2) Ce nombre ne tient pas compte des 38 postes d'essence situés au même endroit que Safeway ni des 17 postes d'essence à double enseigne qui ont été vendus au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.
- 3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

| Superficie (en milliers de pieds carrés) | Périodes de 13 semaines closes les | |
|---|------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Ouvertures | 29 | 6 |
| Agrandissements | 4 | 15 |
| Fermetures | (28) | (31) |
| Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo | 11 | (10) |
| Ouvertures – FreshCo ¹⁾ | 34 | 38 |
| Ouvertures – Farm Boy | - | 28 |
| Variation nette | 45 | 56 |

- 1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 3 février 2024, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 42,1 millions de pieds carrés, en baisse de 1,2 %, par rapport à 42,6 millions de pieds carrés au 4 février 2023.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 3 février 2024 ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation du remboursement des avances sur les facilités de crédit et du volume plus élevé de rachats d'actions de catégorie A à l'exercice considéré.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement du remboursement des billets de série 2013-2 d'un montant de 500,0 M\$ et de l'émission de titres d'emprunt à long terme à l'exercice considéré, en partie contrebalancés par les remboursements nets sur les facilités de crédit effectués à l'exercice considéré (comparativement à des prélèvements sur les facilités de crédit à l'exercice précédent) et le volume plus élevé de rachats d'actions de catégorie A à l'exercice considéré.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|------------------------------------|----------------|-----------------|------------------------------------|------------------|-----------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 668,8 \$ | 438,1 \$ | 230,7 \$ | 1 517,8 \$ | 1 100,7 \$ | 417,1 \$ |
| Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et sur les modifications et les résiliations de contrats de location | 27,2 | 2,2 | 25,0 | 148,5 | 19,5 | 129,0 |
| Déduire : intérêts payés | (11,5) | (10,3) | (1,2) | (38,2) | (48,6) | 10,4 |
| paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement | (168,1) | (164,4) | (3,7) | (504,1) | (489,8) | (14,3) |
| acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (167,4) | (187,6) | 20,2 | (497,1) | (599,5) | 102,4 |
| Flux de trésorerie disponibles²⁾ | 349,0 \$ | 78,0 \$ | 271,0 \$ | 626,9 \$ | (17,7) \$ | 644,6 \$ |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 3 février 2024 ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, de la hausse du produit tiré des modifications de contrats de location et de la diminution des dépenses d'investissement à l'exercice considéré.

Pour la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, du produit reçu au titre de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$ à l'exercice considéré ainsi que de la diminution des dépenses d'investissement.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations de 4,5 M\$ et de 9,3 M\$, respectivement (1,3 M\$ et 8,1 M\$ au 4 février 2023, respectivement) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 17,1 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2024.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

| (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios) | 3 fév. 2024 | 6 mai 2023 | 4 fév. 2023 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 320,8 \$ | 5 200,4 \$ | 5 151,7 \$ |
| Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾ | 21,60 \$ | 20,09 \$ | 19,98 \$ |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 941,7 \$ | 1 012,3 \$ | 1 011,9 \$ |
| Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 6 343,3 \$ | 6 184,6 \$ | 6 198,3 \$ |
| Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾ | 57,8 % | 58,1 % | 58,3 % |
| Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)} | 3,0 x | 3,1 x | 3,1 x |
| Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)} | 8,8 x | 8,8 x | 8,4 x |
| BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres ¹⁾ | 2 423,7 \$ | 2 322,1 \$ | 2 309,5 \$ |
| Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres | 276,1 \$ | 263,1 \$ | 276,4 \$ |
| Ratio des actifs courants sur les passifs courants | 0,8 x | 0,8 x | 0,8 x |
| Total de l'actif | 16 508,0 \$ | 16 483,7 \$ | 16 355,3 \$ |
| Total des passifs financiers non courants | 7 374,8 \$ | 7 289,5 \$ | 7 343,9 \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation de crédit de Sobeys est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 13 mars 2024 :

| Agence de notation | Notation de crédit (notation de l'émetteur) | Tendance/Perspective |
|--------------------|---|----------------------|
| Morningstar DBRS | BBB | Stable |
| S&P Global | BBB- | Stable |

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie de 150,0 M\$ échéant le 4 novembre 2027. Au 3 février 2024, le solde sur la facilité s'élevait à 52,8 M\$ (94,1 M\$ au 4 février 2023). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux des opérations de pension à un jour canadien¹⁾.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2027. Au 3 février 2024, le solde sur cette facilité s'élevait à 232,4 M\$ (279,7 M\$ au 4 février 2023) et Sobeys avait tiré 58,6 M\$ (69,9 M\$ au 4 février 2023) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux des opérations de pension à un jour canadien.

Dans le cadre de l'acquisition de Longo's le 10 mai 2021, Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de cette dernière. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 M\$ à 100,0 M\$. Au 3 février 2024, le solde de la facilité était de 57,6 M\$ (29,7 M\$ au 4 février 2023). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

1) Il existe une initiative mondiale sur la réforme des taux d'intérêt de référence, dirigée par les banques centrales et les organismes de réglementation, visant à améliorer la transparence des indices de référence et à assurer la conformité à des normes internationales strictes. Le 16 décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (le « Groupe de travail sur le TARCOT ») a recommandé que l'administrateur, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), cesse la publication des paramètres du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), soit le taux d'intérêt de référence pour les acceptations bancaires, immédiatement après le 28 juin 2024, au moyen d'une approche par étapes. Le 16 mai 2022, à la suite d'une consultation publique, RBSL a annoncé qu'il cesserait le calcul et la publication de toutes les échéances restantes du CDOR avec prise d'effet le 28 juin 2024, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur le TARCOT. Le 7 octobre 2022, le Groupe de travail sur le TARCOT a annoncé l'élaboration d'un taux des opérations de pension à un jour canadien (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA) de référence appelé « taux CORRA à terme », conforme aux principes régissant les indices financiers de référence de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), et à la réglementation canadienne sur les taux de référence.

Le 5 septembre 2023, les taux de référence CORRA à terme ont été lancés. Au 1^{er} novembre 2023, les nouveaux contrats dérivés et titres qui ne sont pas liés au taux CDOR doivent être basés sur le taux CORRA, tandis que les conventions de prêt conclues avant le 28 juin 2024 peuvent être basées sur le taux CORRA si la convention le permet, mais ce n'est pas obligatoire. Les conventions de crédit de la Société modifiées et mises à jour pour Empire et Sobeys, datées du 3 novembre 2022, comprennent des modalités d'utilisation du taux CDOR et du taux CORRA. L'utilisation des taux CORRA à terme ne devrait pas entraîner de différence significative quant au coût d'emprunt de la Société aux termes des facilités de crédit d'Empire et de Sobeys par rapport au coût d'emprunt au taux CDOR.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 3 février 2024, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 498,6 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

| | Nombre d'actions | |
|---|------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Actions autorisées | | |
| Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries | 991 980 000 | 991 980 000 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale | 736 869 040 | 748 270 401 |
| Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale | 122 400 000 | 122 400 000 |

| Actions émises et en circulation (en millions de dollars) | Nombre d'actions | | Capital-actions | |
|---|------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | 146 934 317 | 158 270 481 | 1 810,4 \$ | 1 945,0 \$ |
| Actions ordinaires de catégorie B | 98 138 079 | 98 138 079 | 7,3 | 7,3 |
| Actions détenues en fiducie | (42 326) | (29 681) | (1,6) | (0,8) |
| Total | | | 1 816,1 \$ | 1 951,5 \$ |

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société :

| (nombre d'actions) | Périodes de 13 semaines closes les | |
|--|------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture | 149 615 377 | 160 486 539 |
| Émises au cours de la période | 29 049 | 12 524 |
| Rachetées aux fins d'annulation | (2 710 109) | (2 228 582) |
| Émises et en circulation à la clôture | 146 934 317 | 158 270 481 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture | (43 629) | (11 327) |
| Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | 1 431 | 11 671 |
| Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | (128) | (30 025) |
| Actions détenues en fiducie à la clôture | (42 326) | (29 681) |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture | 146 891 991 | 158 240 800 |
| Actions ordinaires de catégorie B | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture | 98 138 079 | 98 138 079 |

Au cours du trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 45,3 M\$ et de 136,9 M\$, respectivement (42,5 M\$ et 128,3 M\$ au 4 février 2023) à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un versement de 0,1825 \$ et de 0,5475 \$ par action (0,1650 \$ et 0,4950 \$ par action au 4 février 2023) pour les actionnaires ordinaires.

Au 12 mars 2024, la Société comptait 145 977 888 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 383 554 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 3 février 2024 (4 288 652 au 4 février 2023). Au 12 mars 2024, des options visant l'acquisition de 4 796 913 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 404 129 au 14 mars 2023).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A représentant 7,0 % des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation. Au 1^{er} juillet 2023, la Société a racheté 10 500 000 actions de catégorie A (5 659 764 au 1^{er} juillet 2022) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,18 \$ (39,11 \$ au 1^{er} juillet 2022) pour une contrepartie totale de 379,9 M\$ (221,3 M\$ au 1^{er} juillet 2022).

Le 21 juin 2023, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 600 000 actions de catégorie A représentant environ 9,0 % du flottant des 139 497 542 actions de catégorie A en circulation au 19 juin 2023. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ce type d'actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2024. Au 3 février 2024, la Société avait racheté 6 015 656 actions de catégorie A (5 114 295 au 4 février 2023) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,63 \$ (36,92 \$ au 4 février 2023) pour une contrepartie totale de 220,4 M\$ (188,8 M\$ au 4 février 2023).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Nombre d'actions | 2 710 109 | 2 228 582 | 8 291 081 | 6 334 622 |
| Prix moyen pondéré par action | 36,14 \$ | 36,14 \$ | 36,16 \$ | 37,62 \$ |
| Contrepartie en trésorerie versée | 97,9 \$ | 80,6 \$ | 299,8 \$ | 238,3 \$ |

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A pendant les périodes d'interdiction des opérations dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 12 mars 2024, la Société avait racheté, après la clôture du trimestre clos le 3 février 2024, 1 173 587 actions de catégorie A (1 021 572 au 14 mars 2023). Au 12 mars 2024, la Société avait racheté, à l'exercice 2024, 9 464 668 actions de catégorie A (7 356 194 au 14 mars 2023) à un prix moyen pondéré de 35,92 \$ (37,46 \$ au 14 mars 2023) pour une contrepartie totale de 340,0 M\$ (275,6 M\$ au 14 mars 2023). La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2024.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 6 mai 2023, sauf pour ce qui suit :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2024

Modifications d'IAS 12 Impôts sur le résultat (« IAS 12 »)

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 12. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'adoption anticipée était autorisée. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 1. Les modifications exigent que les entités fournissent des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que les principales méthodes comptables et précisent la façon de déterminer si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'adoption anticipée était autorisée. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications.

Modifications d'IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyer » et les « paiements de loyer révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyer comprennent des paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence significative pour elle.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2023.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société au cours du trimestre clos le 3 février 2024 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 3 février 2024, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 4 février 2023) dans le FPI Crombie et elle comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier les contrats de location de certains immeubles en vue de leur réaménagement futur. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 34,3 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité du résultat net. La Société a reçu des paiements de 13,6 M\$ de la part du FPI Crombie au deuxième trimestre de l'exercice 2024 et de 20,7 M\$ au trimestre clos le 3 février 2024.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie pour lui rétrocéder directement certains contrats de sous-location conclus avec des tiers en contrepartie d'honoraires. Cette transaction a donné lieu à un produit avant impôt de 16,4 M\$ qui a été comptabilisé dans les autres produits dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité du résultat net.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales soient appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et aux secteurs d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2023.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir à la direction, aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile à la direction, aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence des gains tirés de la vente, qui comprennent le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | | |
|---|--|--------------------------------|-----------------|--|--------------------------------|-----------------|
| | 3 février 2024 | | | 4 février 2023 | | |
| | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total |
| Bénéfice net | 126,3 | \$ 11,2 | \$ 137,5 | 115,2 | \$ 15,6 | \$ 130,8 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 39,8 | 3,7 | 43,5 | 30,3 | 3,9 | 34,2 |
| Charges financières, montant net | 67,6 | 2,0 | 69,6 | 66,8 | 1,0 | 67,8 |
| Bénéfice d'exploitation | 233,7 | 16,9 | 250,6 | 212,3 | 20,5 | 232,8 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 240,4 | - | 240,4 | 229,5 | 0,1 | 229,6 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 30,5 | - | 30,5 | 30,1 | - | 30,1 |
| BAIIA | 504,6 | \$ 16,9 | \$ 521,5 | 471,9 | \$ 20,6 | \$ 492,5 |

| (en millions de dollars) | Périodes de 39 semaines closes les | | | | | |
|---|--|--------------------------------|-------------------|--|--------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | | | 4 février 2023 | | |
| | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total | Vente au détail de produits alimentaires | Placements et autres activités | Total |
| Bénéfice net | 599,1 | \$ 7,9 | \$ 607,0 | 483,2 | \$ 56,6 | \$ 539,8 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 182,5 | 21,9 | 204,4 | 157,5 | 16,7 | 174,2 |
| Charges financières, montant net | 202,8 | 5,3 | 208,1 | 194,9 | 1,9 | 196,8 |
| Bénéfice d'exploitation | 984,4 | 35,1 | 1 019,5 | 835,6 | 75,2 | 910,8 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 714,1 | 0,4 | 714,5 | 678,6 | 0,4 | 679,0 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 90,9 | - | 90,9 | 80,9 | - | 80,9 |
| BAIIA | 1 789,4 | \$ 35,5 | \$ 1 824,9 | 1 595,1 | \$ 75,6 | \$ 1 670,7 |

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|----------------|---------------------------------------|-----------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 |
| Charges financières, montant net | 69,6 \$ | 67,8 \$ | 208,1 \$ | 196,8 \$ |
| Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location | 3,0 | 1,2 | 5,8 | 3,6 |
| Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net | (1,8) | (1,1) | (5,6) | (5,1) |
| Moins : charge de désactualisation liée aux provisions | (0,7) | (0,4) | (1,1) | (1,1) |
| Charge d'intérêts | 70,1 \$ | 67,5 \$ | 207,2 \$ | 194,2 \$ |

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière :

| (en millions de dollars) | 3 fév. 2024 | 6 mai 2023 | 4 fév. 2023 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an | 123,1 \$ | 101,0 \$ | 103,1 \$ |
| Dette à long terme | 818,6 | 911,3 | 908,8 |
| Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an | 580,7 | 563,7 | 545,0 |
| Obligations locatives à long terme | 5 762,6 | 5 620,9 | 5 653,3 |
| Dette consolidée | 7 285,0 \$ | 7 196,9 \$ | 7 210,2 \$ |
| Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 320,8 | 5 200,4 | 5 151,7 |
| Capital total | 12 605,8 \$ | 12 397,3 \$ | 12 361,9 \$ |

Rapprochements des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin d'aider à l'analyse de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|---------------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 233,7 \$ | 212,3 \$ | 21,4 \$ | 984,4 \$ | 835,6 \$ | 148,8 \$ |
| Ajustements | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | - | (90,8) | - | (90,8) |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | 52,6 | (52,5) | (21,0) | 52,6 | (73,6) |
| Restructuration | 25,2 | - | 25,2 | 51,7 | - | 51,7 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 259,0 \$ | 264,9 \$ | (5,9) \$ | 924,3 \$ | 888,2 \$ | 36,1 \$ |

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|---------------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| BAIIA | 504,6 \$ | 471,9 \$ | 32,7 \$ | 1 789,5 \$ | 1 595,1 \$ | 194,4 \$ |
| Ajustements | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | - | (90,8) | - | (90,8) |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | 52,6 | (52,5) | (21,0) | 52,6 | (73,6) |
| Restructuration | 25,2 | - | 25,2 | 51,7 | - | 51,7 |
| BAIIA ajusté | 529,9 \$ | 524,5 \$ | 5,4 \$ | 1 729,4 \$ | 1 647,7 \$ | 81,7 \$ |

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|---|---------------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ | 3 fév. 2024 | 4 fév. 2023 | Variation en \$ |
| Bénéfice net | 123,0 \$ | 110,3 \$ | 12,7 \$ | 568,4 \$ | 446,6 \$ | 121,8 \$ |
| Ajustements | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | - | (71,5) | - | (71,5) |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | 39,1 | (39,0) | (15,5) | 39,1 | (54,6) |
| Restructuration | 18,8 | - | 18,8 | 38,3 | - | 38,3 |
| Bénéfice net ajusté | 141,9 \$ | 149,4 \$ | (7,5) \$ | 519,7 \$ | 485,7 \$ | 34,0 \$ |

Rapprochements des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin d'aider à l'analyse de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

| | Exercice 2024 | | | Exercice 2023 | | | Exercice 2022 | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | T3 (13 semaines) 3 fév. 2024 | T2 (13 semaines) 4 nov. 2023 | T1 (13 semaines) 5 août 2023 | T4 (13 semaines) 6 mai 2023 | T3 (13 semaines) 4 fév. 2023 | T2 (13 semaines) 5 nov. 2022 | T1 (13 semaines) 6 août 2022 | T4 (14 semaines) 7 mai 2022 |
| (en millions) | | | | | | | | |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 \$ | 312,4 \$ | 456,5 \$ | 321,6 \$ | 232,8 \$ | 333,9 \$ | 344,1 \$ | 333,6 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | (90,8) | - | - | - | - | - |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | (20,6) | (0,5) | (6,8) | 52,6 | - | - | - |
| Restructuration | 25,2 | 16,8 | 9,7 | - | - | - | - | - |
| Intégration de Grocery Gateway | - | - | - | 13,3 | - | - | - | - |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 275,9 \$ | 308,6 \$ | 374,9 \$ | 328,1 \$ | 285,4 \$ | 333,9 \$ | 344,1 \$ | 333,6 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 \$ | 312,4 \$ | 456,5 \$ | 321,6 \$ | 232,8 \$ | 333,9 \$ | 344,1 \$ | 333,6 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 240,4 | 238,3 | 235,8 | 237,0 | 229,6 | 224,5 | 224,9 | 227,8 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 30,5 | 29,7 | 30,7 | 33,7 | 30,1 | 25,8 | 25,0 | 24,8 |
| BAIIA | 521,5 \$ | 580,4 \$ | 723,0 \$ | 592,3 \$ | 492,5 \$ | 584,2 \$ | 594,0 \$ | 586,2 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | (90,8) | - | - | - | - | - |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | (20,6) | (0,5) | (6,8) | 52,6 | - | - | - |
| Restructuration | 25,2 | 16,8 | 9,7 | - | - | - | - | - |
| Intégration de Grocery Gateway | - | - | - | 13,3 | - | - | - | - |
| BAIIA ajusté | 546,8 \$ | 576,6 \$ | 641,4 \$ | 598,8 \$ | 545,1 \$ | 584,2 \$ | 594,0 \$ | 586,2 \$ |
| Bénéfice net | 134,2 \$ | 181,1 \$ | 261,0 \$ | 182,9 \$ | 125,7 \$ | 189,9 \$ | 187,5 \$ | 178,5 \$ |
| Ajustements | | | | | | | | |
| Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien | - | - | (71,5) | - | - | - | - | - |
| Incident lié à la cybersécurité | 0,1 | (15,2) | (0,4) | (5,0) | 39,1 | - | - | - |
| Restructuration | 18,8 | 12,4 | 7,1 | - | - | - | - | - |
| Intégration de Grocery Gateway | - | - | - | 7,0 | - | - | - | - |
| Bénéfice net ajusté | 153,1 \$ | 178,3 \$ | 196,2 \$ | 184,9 \$ | 164,8 \$ | 189,9 \$ | 187,5 \$ | 178,5 \$ |

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information additionnelle utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins et la volatilité des prix du carburant.

- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | 3 février 2024 | 6 mai 2023 | 4 février 2023 |
|---|----------------|------------|----------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 320,8 \$ | 5 200,4 \$ | 5 151,7 \$ |
| Actions en circulation (de base) | 246,3 | 258,8 | 257,9 |
| Valeur comptable par action ordinaire | 21,60 \$ | 20,09 \$ | 19,98 \$ |

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedarplus.ca.

Approuvé par le conseil d'administration le 13 mars 2024
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada

Empire Company Limited
États consolidés résumés de la situation financière
Aux
Non audité (en millions de dollars canadiens)

| | 3 février 2024 | 6 mai 2023 | 4 février 2023 |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| ACTIF | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 249,1 \$ | 221,3 \$ | 210,6 \$ |
| Créances | 636,1 | 683,4 | 693,6 |
| Stocks (note 4) | 1 738,9 | 1 743,3 | 1 730,4 |
| Charges payées d'avance | 144,7 | 131,0 | 124,0 |
| Contrats de location et autres créances | 94,1 | 85,2 | 77,4 |
| Actif d'impôt exigible | 76,1 | 90,8 | 95,7 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 1,1 | - | 3,0 |
| | 2 940,1 | 2 955,0 | 2 934,7 |
| Contrats de location et autres créances | 600,3 | 587,0 | 514,6 |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 5) | 684,7 | 701,9 | 697,1 |
| Autres actifs | 38,9 | 26,3 | 26,0 |
| Immobilisations corporelles | 3 342,7 | 3 338,1 | 3 248,7 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 5 010,2 | 4 860,9 | 4 913,0 |
| Immeubles de placement | 164,3 | 166,8 | 165,4 |
| Immobilisations incorporelles | 1 352,8 | 1 375,6 | 1 376,5 |
| Goodwill | 2 060,4 | 2 067,8 | 2 067,8 |
| Actifs d'impôt différé | 313,6 | 404,3 | 411,5 |
| | 16 508,0 \$ | 16 483,7 \$ | 16 355,3 \$ |
| PASSIF | | | |
| Passifs courants | | | |
| Fournisseurs et charges à payer | 2 784,9 \$ | 3 028,6 \$ | 2 907,3 \$ |
| Passif d'impôt exigible | 73,7 | 61,3 | 68,0 |
| Provisions | 47,1 | 29,9 | 29,0 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6) | 123,1 | 101,0 | 103,1 |
| Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an | 580,7 | 563,7 | 545,0 |
| Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an | 77,1 | 73,0 | 70,0 |
| | 3 686,6 | 3 857,5 | 3 722,4 |
| Provisions | 48,1 | 42,7 | 42,7 |
| Dette à long terme (note 6) | 818,6 | 911,3 | 908,8 |
| Obligations locatives à long terme | 5 762,6 | 5 620,9 | 5 653,3 |
| Autres passifs non courants | 297,6 | 279,2 | 294,3 |
| Avantages sociaux futurs | 168,7 | 166,6 | 168,9 |
| Passifs d'impôt différé | 279,2 | 268,8 | 275,9 |
| | 11 061,4 | 11 147,0 | 11 066,3 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital-actions (note 7) | 1 816,1 | 1 914,7 | 1 951,5 |
| Surplus d'apport | 52,2 | 50,1 | 43,7 |
| Résultats non distribués | 3 432,5 | 3 216,0 | 3 138,2 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 20,0 | 19,6 | 18,3 |
| | 5 320,8 | 5 200,4 | 5 151,7 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 15) | 125,8 | 136,3 | 137,3 |
| | 5 446,6 | 5 336,7 | 5 289,0 |
| | 16 508,0 \$ | 16 483,7 \$ | 16 355,3 \$ |

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil

(signé) « James Dickson »
 Administrateur

(signé) « Michael Medline »
 Administrateur

| Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat net Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines | | Périodes de 39 semaines | |
|--|-------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| | closes les | | closes les | |
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Ventes | 7 494,4 \$ | 7 489,3 \$ | 23 321,1 \$ | 23 069,7 \$ |
| Autres produits (note 8) | 9,3 | 8,4 | 166,4 | 20,9 |
| Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 14,6 | 18,2 | 38,5 | 70,5 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Coût des ventes | 5 507,1 | 5 588,7 | 17 255,8 | 17 236,0 |
| Frais de vente et charges administratives | 1 760,6 | 1 694,4 | 5 250,7 | 5 014,3 |
| Bénéfice d'exploitation | 250,6 | 232,8 | 1 019,5 | 910,8 |
| Charges financières, montant net (note 9) | 69,6 | 67,8 | 208,1 | 196,8 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 181,0 | 165,0 | 811,4 | 714,0 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 43,5 | 34,2 | 204,4 | 174,2 |
| Bénéfice net | 137,5 \$ | 130,8 \$ | 607,0 \$ | 539,8 \$ |
| Bénéfice de la période attribuable aux : | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3,3 \$ | 5,1 \$ | 30,7 \$ | 36,7 \$ |
| Propriétaires de la Société | 134,2 | 125,7 | 576,3 | 503,1 |
| | 137,5 \$ | 130,8 \$ | 607,0 \$ | 539,8 \$ |
| Résultat par action (note 10) | | | | |
| De base | 0,54 \$ | 0,49 \$ | 2,31 \$ | 1,93 \$ |
| Après dilution | 0,54 \$ | 0,49 \$ | 2,31 \$ | 1,93 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 10) | | | | |
| De base | 246,3 | 257,9 | 249,2 | 260,1 |
| Après dilution | 246,8 | 258,4 | 249,7 | 260,7 |

Se reporter aux notes annexes.

| Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat global Non audité (en millions de dollars canadiens) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------|
| | 3 février | 4 février | 3 février | 4 février |
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Bénéfice net | 137,5 \$ | 130,8 \$ | 607,0 \$ | 539,8 \$ |
| Autres éléments du résultat global, montant net | | | | |
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | | | | |
| Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt – note 11) | 0,8 | 3,5 | 1,0 | 2,2 |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (déduction faite de l'impôt – note 11) | (1,4) | 0,5 | (0,6) | 2,4 |
| Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt – note 11) | (0,2) | (0,3) | - | (0,3) |
| | <u>(0,8)</u> | <u>3,7</u> | <u>0,4</u> | <u>4,3</u> |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | | | | |
| (Pertes) gains actuariels sur les régimes à prestations définies (déduction faite de l'impôt – note 11) | (21,0) | (11,9) | (4,7) | 4,8 |
| Résultat global | <u>115,7 \$</u> | <u>122,6 \$</u> | <u>602,7 \$</u> | <u>548,9 \$</u> |
| Résultat global de la période attribuable aux : | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3,3 \$ | 5,1 \$ | 30,7 \$ | 36,7 \$ |
| Propriétaires de la Société | <u>112,4</u> | <u>117,5</u> | <u>572,0</u> | <u>512,2</u> |
| | <u>115,7 \$</u> | <u>122,6 \$</u> | <u>602,7 \$</u> | <u>548,9 \$</u> |

Se reporter aux notes annexes.

| Empire Company Limited États consolidés résumés des variations des capitaux propres Non audité (en millions de dollars canadiens) | Capital- actions | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Résultats non distribués | Total attribuable aux propriétaires de la Société | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|--|-----------------------------|-----------------------------|---|---|--|--|---|
| Solde au 7 mai 2022 | 2 026,1 \$ | 37,2 \$ | 14,0 \$ | 2 914,2 \$ | 4 991,5 \$ | 142,4 \$ | 5 133,9 \$ |
| Dividendes déclarés sur les actions ordinaires | - | - | - | (128,3) | (128,3) | - | (128,3) |
| Rémunération fondée sur des actions, montant net | 0,4 | 6,5 | - | - | 6,9 | - | 6,9 |
| Rachat d'actions ordinaires (note 7) | (75,0) | - | - | (163,3) | (238,3) | - | (238,3) |
| Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées | - | - | - | - | - | (32,9) | (32,9) |
| Réévaluation des options de vente | - | - | - | 7,7 | 7,7 | (8,9) | (1,2) |
| Transactions avec les propriétaires | (74,6) | 6,5 | - | (283,9) | (352,0) | (41,8) | (393,8) |
| Bénéfice net | - | - | - | 503,1 | 503,1 | 36,7 | 539,8 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 4,3 | 4,8 | 9,1 | - | 9,1 |
| Résultat global de la période | - | - | 4,3 | 507,9 | 512,2 | 36,7 | 548,9 |
| Solde au 4 février 2023 | 1 951,5 \$ | 43,7 \$ | 18,3 \$ | 3 138,2 \$ | 5 151,7 \$ | 137,3 \$ | 5 289,0 \$ |
| Solde au 6 mai 2023 | 1 914,7 \$ | 50,1 \$ | 19,6 \$ | 3 216,0 \$ | 5 200,4 \$ | 136,3 \$ | 5 336,7 \$ |
| Dividendes déclarés sur les actions ordinaires | - | - | - | (136,9) | (136,9) | - | (136,9) |
| Rémunération fondée sur des actions, montant net | 1,1 | 2,1 | - | - | 3,2 | - | 3,2 |
| Rachat d'actions ordinaires (note 7) | (98,9) | - | - | (200,9) | (299,8) | - | (299,8) |
| Actions détenues en fiducie, montant net | (0,8) | - | - | - | (0,8) | - | (0,8) |
| Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées | - | - | - | - | - | (30,2) | (30,2) |
| Réévaluation/exercice des options de vente | - | - | - | (17,3) | (17,3) | (11,0) | (28,3) |
| Transactions avec les propriétaires | (98,6) | 2,1 | - | (355,1) | (451,6) | (41,2) | (492,8) |
| Bénéfice net | - | - | - | 576,3 | 576,3 | 30,7 | 607,0 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 0,4 | (4,7) | (4,3) | - | (4,3) |
| Résultat global de la période | - | - | 0,4 | 571,6 | 572,0 | 30,7 | 602,7 |
| Solde au 3 février 2024 | 1 816,1 \$ | 52,2 \$ | 20,0 \$ | 3 432,5 \$ | 5 320,8 \$ | 125,8 \$ | 5 446,6 \$ |

Se reporter aux notes annexes.

| Empire Company Limited Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie Non audité (en millions de dollars canadiens) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 137,5 \$ | 130,8 \$ | 607,0 \$ | 539,8 \$ |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants : | | | | |
| Dotation aux amortissements | | | | |
| des immobilisations corporelles | 240,4 | 229,6 | 714,5 | 679,0 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 43,5 | 34,2 | 204,4 | 174,2 |
| Charges financières, montant net (note 9) | 69,6 | 67,8 | 208,1 | 196,8 |
| Dotation aux amortissements | | | | |
| des immobilisations incorporelles | 30,5 | 30,1 | 90,9 | 80,9 |
| Profit net sur la sortie d'actifs nets (note 8) | (4,3) | (4,5) | (97,7) | (9,2) |
| Profit net sur les modifications et les résiliations | | | | |
| de contrats de location (note 8) | (0,4) | - | (39,4) | - |
| Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) d'actifs | | | | |
| non financiers, montant net | 0,2 | 0,2 | 0,2 | (2,8) |
| Dotation aux amortissements d'éléments différés | 0,5 | (1,7) | 1,0 | (0,5) |
| Quote-part du résultat d'autres entités, déduction | | | | |
| faite des distributions reçues | 7,4 | (3,8) | 19,1 | (5,2) |
| Avantages sociaux futurs | (3,1) | 0,4 | (4,3) | (2,8) |
| Augmentation (diminution) des provisions à long terme | 4,1 | (1,4) | 4,3 | (2,6) |
| Rémunération fondée sur des actions | 1,3 | 3,9 | 6,7 | 12,1 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds | | | | |
| de roulement (note 13) | 84,1 | (12,8) | (122,3) | (304,8) |
| Impôt sur le résultat recouvré (payé), montant net | 57,5 | (34,7) | (74,7) | (254,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 668,8 | 438,1 | 1 517,8 | 1 100,7 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Augmentation des placements en titres de capitaux propres | (0,8) | - | (3,7) | (2,4) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles | | | | |
| de placement | (147,2) | (175,4) | (427,8) | (468,7) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (20,2) | (12,2) | (69,3) | (130,8) |
| Produit de la sortie d'actifs | 6,5 | 2,2 | 114,2 | 19,5 |
| Produit des modifications et des résiliations de contrats | | | | |
| de location | 20,7 | - | 34,3 | - |
| Contrats de location et autres créances, montant net | (20,2) | 2,2 | (28,3) | 0,7 |
| Autres actifs | (4,3) | 1,6 | (12,3) | (3,0) |
| Autres passifs | (0,8) | (0,2) | (5,8) | (0,3) |
| Acquisitions d'entreprises (note 14) | (10,2) | (0,2) | (14,5) | (16,3) |
| Paiements reçus au titre des contrats de sous-location | | | | |
| qui sont des contrats de location-financement | 22,7 | 21,1 | 67,7 | 62,9 |
| Intérêts reçus | 2,4 | 1,1 | 3,1 | 2,4 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (151,4) | (159,8) | (342,4) | (536,0) |
| Activités de financement | | | | |
| Émission de titres d'emprunt à long terme | 19,9 | 11,4 | 86,8 | 65,4 |
| Remboursements sur la dette à long terme | (21,5) | (9,5) | (86,6) | (572,1) |
| (Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit, | | | | |
| montant net | (149,6) | (110,9) | (70,9) | 341,1 |
| Intérêts versés | (11,5) | (10,3) | (38,2) | (48,6) |
| Paiements au titre des obligations locatives (capital) | (130,8) | (128,2) | (395,4) | (382,0) |
| Paiements au titre des obligations locatives (intérêts) | (60,0) | (57,3) | (176,4) | (170,7) |
| Rachat d'actions ordinaires (note 7) | (97,9) | (80,6) | (299,8) | (238,3) |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | (45,3) | (42,5) | (136,9) | (128,3) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (8,3) | (6,8) | (30,2) | (32,9) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (505,0) | (434,7) | (1 147,6) | (1 166,4) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents | | | | |
| de trésorerie | 12,4 | (156,4) | 27,8 | (601,7) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | 236,7 | 367,0 | 221,3 | 812,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 249,1 \$ | 210,6 \$ | 249,1 \$ | 210,6 \$ |

Se reporter aux notes annexes.

1. Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 3 février 2024 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys inc. (« Sobeys ») et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 3 février 2024, la Société exerçait ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 12, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent l'incidence de facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai.

2. Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 6 mai 2023, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (« normes IFRS de comptabilité »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration le 13 mars 2024.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui sont présentés à leur juste valeur : certains instruments financiers, y compris les dérivés, classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les passifs liés aux options de vente sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais des capitaux propres. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et pour toute période future touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 6 mai 2023 et demeurent inchangés pour la période close le 3 février 2024.

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 6 mai 2023, sauf pour ce qui suit :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2024

Modifications d'IAS 12 Impôts sur le résultat (« IAS 12 »)

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 12. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'adoption anticipée était autorisée. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IAS 1. Les modifications exigent que les entités fournissent des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que les principales méthodes comptables et précisent la façon de déterminer si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'adoption anticipée était autorisée. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications.

Modifications d'IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyers » et les « paiements de loyers révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyers comprennent des paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence significative pour elle.

4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisé dans les charges pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est élevé à 5 507,1 \$ et à 17 255,8 \$ (5 588,7 \$ et 17 236,0 \$ au 4 février 2023), respectivement. Pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé un recouvrement (une charge) de (0,2) \$ et de 2,2 \$ (0,1 \$ et 2,4 \$ au 4 février 2023), respectivement, correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation, soit en deçà du coût, pour les stocks disponibles.

Empire Company Limited**Notes annexes****3 février 2024****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****5. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence**

| | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | | |
| Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») | 619,0 \$ | 630,0 \$ |
| Partenariats immobiliers canadiens | 58,3 | 63,8 |
| Partenariats immobiliers américains | 0,4 | 0,1 |
| Coentreprises | 7,0 | 3,2 |
| Total | 684,7 \$ | 697,1 \$ |

La juste valeur de la participation dans le FPI Crombie, fondée sur le prix coté affiché à la Bourse de Toronto (« TSX »), se présente comme suit :

| | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
|-------------|---------------------------|---------------------------|
| FPI Crombie | 1 022,6 \$ | 1 214,9 \$ |

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et les coentreprises ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

6. Dette à long terme

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations des flux de trésorerie provenant des activités de financement liées à la dette à long terme :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---|---------------------------|---|---------------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Solde d'ouverture | 1 092,9 \$ | 1 120,9 \$ | 1 012,3 \$ | 1 176,7 \$ |
| Émission de titres d'emprunt | 19,9 | 11,4 | 86,8 | 65,4 |
| Remboursements sur la dette à long terme (Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit, montant net | (21,5) | (9,5) | (86,6) | (572,1) |
| Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement liées à la dette à long terme | (151,2) | (109,0) | (70,7) | (165,6) |
| Coûts liés au financement différé | - | - | 0,1 | 0,8 |
| Solde de clôture | 941,7 \$ | 1 011,9 \$ | 941,7 \$ | 1 011,9 \$ |
| | | | | |
| Courantes | | | 123,1 \$ | 103,1 \$ |
| Non courantes | | | 818,6 | 908,8 |
| Total | | | 941,7 \$ | 1 011,9 \$ |

Dans le cadre de l'acquisition de Longo's le 10 mai 2021, Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 \$ de cette dernière. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 \$ à 100,0 \$. Au 3 février 2024, le solde sur cette facilité était de 57,6 \$ (29,7 \$ au 4 février 2023). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel au Canada.

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, la Société a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Le montant du capital disponible a été réduit pour passer de 250,0 \$ à 150,0 \$. Au 3 février 2024, le solde sur cette facilité s'élevait à 52,8 \$ (94,1 \$ au 4 février 2023). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Sobeys a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 \$ et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Au 3 février 2024, le solde sur cette facilité s'élevait à 232,4 \$ (279,7 \$ au 4 février 2023) et la Société avait tiré 58,6 \$ (69,9 \$ au 4 février 2023) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

Empire Company Limited**Notes annexes****3 février 2024****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****7. Capital-actions**

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A sans droit de vote en circulation. Au 1^{er} juillet 2023, la Société a racheté 10 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote (5 659 764 au 1^{er} juillet 2022) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,18 \$ (39,11 \$ au 1^{er} juillet 2022) pour une contrepartie totale de 379,9 \$ (221,3 \$ au 1^{er} juillet 2022).

Le 21 juin 2023, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 600 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant 9,0 % du flottant des 139 497 542 actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au 19 juin 2023. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2023 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2024. Au 3 février 2024, la Société a racheté 6 015 656 actions de catégorie A sans droit de vote (5 114 295 au 4 février 2023) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,63 \$ (36,92 \$ au 4 février 2023) pour une contrepartie totale de 220,4 \$ (188,8 \$ au 4 février 2023).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Nombre d'actions | 2 710 109 | 2 228 582 | 8 291 081 | 6 334 622 |
| Prix moyen pondéré | 36,14 \$ | 36,14 \$ | 36,16 \$ | 37,62 \$ |
| Réduction du capital-actions | 32,7 \$ | 26,4 \$ | 98,9 \$ | 75,0 \$ |
| Prime imputée aux résultats non distribués | 65,2 | 54,2 | 200,9 | 163,3 |
| Contrepartie en trésorerie versée | 97,9 \$ | 80,6 \$ | 299,8 \$ | 238,3 \$ |

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote pendant les périodes d'interdiction des opérations dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Après la clôture de la période close le 3 février 2024, la Société avait racheté aux fins d'annulation 1 173 587 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen pondéré de 34,32 \$ pour une contrepartie totale de 40,3 \$.

Les actions émises et en circulation de la Société se présentent comme suit :

| | Nombre d'actions | | Capital-actions | |
|--|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 13 semaines closes les | |
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période | 149 615 377 | 160 486 539 | 1 842,6 \$ | 1 971,2 \$ |
| Rachat d'actions ordinaires | (2 710 109) | (2 228 582) | (32,7) | (26,4) |
| Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions | 29 049 | 12 524 | 0,5 | 0,2 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période | 146 934 317 | 158 270 481 | 1 810,4 \$ | 1 945,0 \$ |
| Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale | 98 138 079 | 98 138 079 | 7,3 \$ | 7,3 \$ |
| Actions détenues en fiducie | (42 326) | (29 681) | (1,6) | (0,8) |
| Total du capital-actions | | | 1 816,1 \$ | 1 951,5 \$ |

Empire Company Limited
Notes annexes
3 février 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

| | Nombre d'actions | | Capital-actions | |
|---|------------------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------|
| | Périodes de 39 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période | 155 164 908 | 164 563 680 | 1 908,2 \$ | 2 019,6 \$ |
| Rachat d'actions ordinaires | (8 291 081) | (6 334 622) | (98,9) | (75,0) |
| Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions | 60 490 | 41 423 | 1,1 | 0,4 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période | 146 934 317 | 158 270 481 | 1 810,4 \$ | 1 945,0 \$ |
| Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale | 98 138 079 | 98 138 079 | 7,3 \$ | 7,3 \$ |
| Actions détenues en fiducie | (42 326) | (29 681) | (1,6) | (0,8) |
| Total du capital-actions | | | 1 816,1 \$ | 1 951,5 \$ |

8. Autres produits

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|------------------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Profit net sur la sortie d'actifs | 4,3 \$ | 4,5 \$ | 97,7 \$ | 9,2 \$ |
| Profit net sur les modifications et les résiliations de contrats de location (note 17) | 0,4 | - | 39,4 | - |
| Revenus locatifs tirés des immeubles détenus | 4,6 | 3,9 | 12,7 | 11,7 |
| Autres (note 17) | - | - | 16,6 | - |
| Total | 9,3 \$ | 8,4 \$ | 166,4 \$ | 20,9 \$ |

Au cours de la période close le 5 août 2023, Empire a conclu la vente de ses 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien, qui a eu lieu entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 100,0 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 \$.

9. Charges financières, montant net

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|------------------------------------|----------------|------------------------------------|-----------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Produits financiers | | | | |
| Produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location | 5,5 \$ | 5,0 \$ | 16,5 \$ | 15,4 \$ |
| Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 2,4 | 1,1 | 3,1 | 2,4 |
| Profits liés à la juste valeur de contrats à terme | 0,6 | - | 2,6 | 1,0 |
| Produit de désactualisation sur les contrats de location et autres créances | - | 0,1 | 0,1 | 0,2 |
| Total des produits financiers | 8,5 | 6,2 | 22,3 | 19,0 |
| Charges financières | | | | |
| Charge d'intérêts sur les obligations locatives | 60,0 | 57,3 | 176,4 | 170,7 |
| Charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti | 15,6 | 15,2 | 47,3 | 38,9 |
| Charges financières de retraite, montant net | 1,8 | 1,1 | 5,6 | 5,1 |
| Charge de désactualisation des provisions | 0,7 | 0,4 | 1,1 | 1,1 |
| Total des charges financières | 78,1 | 74,0 | 230,4 | 215,8 |
| Charges financières, montant net | 69,6 \$ | 67,8 \$ | 208,1 \$ | 196,8 \$ |

Empire Company Limited**Notes annexes****3 février 2024****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****10. Résultat par action**

Le résultat par action de base et le résultat par action après dilution ont été calculés à l'aide du nombre d'actions suivant :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base | 246 293 405 | 257 909 528 | 249 214 797 | 260 071 340 |
| Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions | 514 579 | 500 198 | 522 532 | 629 305 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution | 246 807 984 | 258 409 726 | 249 737 329 | 260 700 645 |

Résultat par action

| | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société | 134,2 \$ | 125,7 \$ | 576,3 \$ | 503,1 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 246,3 | 257,9 | 249,2 | 260,1 |
| Résultat par action de base | 0,54 \$ | 0,49 \$ | 2,31 \$ | 1,93 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 246,8 | 258,4 | 249,7 | 260,7 |
| Résultat par action après dilution | 0,54 \$ | 0,49 \$ | 2,31 \$ | 1,93 \$ |

11. Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

(L'économie) la charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 0,3 \$ | 1,4 \$ | 0,4 \$ | 0,5 \$ |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | (0,6) | 0,2 | (0,3) | 1,0 |
| Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (Pertes) gains actuariels sur les régimes à prestations définies | - | (0,1) | 0,1 | (0,1) |
| | (7,3) | (4,3) | (1,7) | 1,7 |
| Total | (7,6) \$ | (2,8) \$ | (1,5) \$ | 3,1 \$ |

12. Information sectorielle

La Société a déterminé que les secteurs à présenter étaient la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend trois secteurs opérationnels : Services nationaux Sobeys, Farm Boy et Longo's. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « Vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produits, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Empire Company Limited**Notes annexes****3 février 2024****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique du bénéfice, des charges ou des actifs entre les secteurs.

Toutes les ventes sont générées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. La direction évalue la performance en fonction du bénéfice d'exploitation attribuable à chaque secteur opérationnel de la Société, qui est résumé dans le tableau qui suit :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Bénéfice d'exploitation sectoriel | | | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 233,7 \$ | 212,3 \$ | 984,4 \$ | 835,6 \$ |
| Placements et autres activités | | | | |
| FPI Crombie | 10,5 | 18,5 | 31,6 | 66,4 |
| Partenariats immobiliers | 5,3 | 5,4 | 9,2 | 10,0 |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | 1,1 | (3,4) | (5,7) | (1,2) |
| | 16,9 | 20,5 | 35,1 | 75,2 |
| Total | 250,6 \$ | 232,8 \$ | 1 019,5 \$ | 910,8 \$ |

Le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché du bénéfice avant impôt de la Société, comme suit :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|----------------------------------|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Total du bénéfice d'exploitation | 250,6 \$ | 232,8 \$ | 1 019,5 \$ | 910,8 \$ |
| Charges financières, montant net | 69,6 | 67,8 | 208,1 | 196,8 |
| Bénéfice avant impôt | 181,0 \$ | 165,0 \$ | 811,4 \$ | 714,0 \$ |

| | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| | Total des actifs par secteur | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 15 719,6 \$ | 15 570,7 \$ |
| Placements et autres activités | 788,4 | 784,6 |
| Total | 16 508,0 \$ | 16 355,3 \$ |

13. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comprend les éléments suivants :

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | 3 février 2024 | 4 février 2023 | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
| Créances | 74,1 \$ | 138,9 \$ | 47,3 \$ | (134,7) \$ |
| Stocks | 63,4 | 25,1 | 10,8 | (134,3) |
| Charges payées d'avance | 14,3 | 16,0 | (13,7) | 3,6 |
| Fournisseurs et charges à payer | (58,2) | (184,2) | (168,7) | (37,4) |
| Autres | (9,5) | (8,6) | 2,0 | (2,0) |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 84,1 \$ | (12,8) \$ | (122,3) \$ | (304,8) \$ |

Empire Company Limited**Notes annexes****3 février 2024****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****14. Acquisitions d'entreprises**

Au cours de la période close le 3 février 2024, la Société a fait l'acquisition de certains magasins franchisés et non franchisés. Les résultats de ces acquisitions sont inclus dans les résultats financiers de la Société depuis leur date d'acquisition respective et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le tableau qui suit représente le montant des actifs et des passifs identifiables résultant de ces acquisitions pour les périodes allant du début de l'exercice au :

| | 3 février 2024 | 4 février 2023 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Créances | - \$ | 0,1 \$ |
| Stocks | 6,4 | 4,6 |
| Immobilisations corporelles et immeubles de placement | 7,2 | 5,9 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | - | 6,4 |
| Goodwill | 0,9 | 8,8 |
| Fournisseurs et charges à payer | - | (3,0) |
| Passif d'impôt exigible | - | (0,1) |
| Obligations locatives | - | (6,4) |
| Contrepartie totale | 14,5 \$ | 16,3 \$ |

Depuis la date d'acquisition, les entreprises acquises ont généré des ventes de 15,1 \$ et de 22,7 \$ (26,0 \$ et 49,4 \$ au 4 février 2023) et un bénéfice net (une perte nette) de (1,0) \$ et de (1,2) \$ [(0,4) \$ et 1,0 \$ au 4 février 2023] pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, respectivement.

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions des magasins franchisés et non franchisés et d'autres entreprises a trait à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle du magasin existant, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis avec les magasins existants. La juste valeur estimative des actifs nets identifiables et du goodwill acquis a été déterminée de manière provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements d'ici à ce que les évaluations et les écritures comptables correspondantes soient achevées.

Au cours de la période close le 6 août 2022, la Société a établi la répartition définitive du prix d'achat de Longo's, un réseau familial d'épicerie spécialisée implanté depuis longtemps dans la région du Grand Toronto, ainsi que des activités de commerce électronique de Grocery Gateway, acquise le 10 mai 2021. Aucun ajustement n'a été apporté aux montants provisoires comptabilisés dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

15. Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à l'élément ci-dessous :

| | 3 février 2024 | 6 mai 2023 | 4 février 2023 |
|---------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Dette à long terme | | | |
| Valeur comptable totale | 941,7 \$ | 1 012,3 \$ | 1 011,9 \$ |
| Juste valeur totale | 989,1 \$ | 1 061,9 \$ | 1 072,3 \$ |

La juste valeur des passifs au titre de l'option de vente liée aux participations ne donnant pas le contrôle relatives à certaines acquisitions correspond à la valeur actualisée du prix d'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle, lequel est fondé sur le bénéfice futur estimatif de ces entités à une date préétablie. La juste valeur du passif au titre de l'option de vente liée à la participation ne donnant pas le contrôle relative à l'acquisition de Longo's a été déterminée au moyen d'une simulation statistique, qui repose sur les bénéfices futurs estimatifs de Longo's à une date prédéterminée. La juste valeur de ces options est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie à trois niveaux prescrite par IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. Bon nombre de données sont utilisées pour calculer la juste valeur, la plus sensible étant le BAIIA.

Empire Company Limited

Notes annexes

3 février 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Dans le cadre de l'acquisition de Farm Boy, des membres de la haute direction de Farm Boy (les « parties prenantes »), ont conservé une participation combinée de 12 % dans Farm Boy, ce qui a donné lieu à une participation ne donnant pas le contrôle. Les parties ont conclu des options de vente et d'achat qui accordent la possibilité aux parties prenantes de vendre, et à Sobeys d'acheter, à tout moment cinq ans après la date d'acquisition, la participation résiduelle de 12 %. Depuis la date de l'acquisition, la Société a comptabilisé un passif financier au titre de l'option de vente en fonction de la valeur actualisée du montant à payer à l'exercice de l'option de vente conformément à IFRS 9. Le 6 janvier 2024, la Société a reçu un avis formel des parties prenantes exerçant ces options de vente.

Après la clôture de la période close le 3 février 2024, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle de 12 % dans Farm Boy pour 77,1 \$, et le passif financier au titre de l'option de vente a été réglé en trésorerie.

16. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société attribue à certains salariés des unités d'actions au rendement (« UAR »). Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend principalement de la période de service et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, la Société a attribué 407 275 UAR (362 822 au 4 février 2023). La juste valeur moyenne pondérée de 34,07 \$ (39,86 \$ au 4 février 2023) par UAR émise au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024 a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | |
|----------------------------|----------|
| Cours de l'action | 35,81 \$ |
| Durée attendue | 2,63 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 4,41 % |
| Volatilité attendue | 20,68 % |
| Rendement de l'action | 1,90 % |

Au 3 février 2024, 1 008 123 UAR étaient en cours (967 053 au 4 février 2023). La charge de rémunération liée aux UAR pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 3,5 \$ et à 6,0 \$ (2,4 \$ et 7,3 \$ au 4 février 2023), respectivement.

Régime d'options sur actions

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, la Société a attribué 459 642 (587 153 au 4 février 2023) options aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 8,59 \$ (9,98 \$ au 4 février 2023) par option émise au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024 a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | |
|----------------------------|----------|
| Cours de l'action | 34,65 \$ |
| Durée attendue | 4,79 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 3,84 % |
| Volatilité attendue | 27,24 % |
| Rendement de l'action | 1,89 % |

La charge de rémunération liée à l'émission d'options pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 1,3 \$ et à 4,2 \$ (1,5 \$ et 4,8 \$ au 4 février 2023), respectivement.

Régimes d'unités d'actions différées

Les droits rattachés aux unités d'actions différées (« UAD ») émises à l'intention des salariés aux termes du régime d'UAD pour les dirigeants deviennent acquis en fonction de la période de service et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, la Société a attribué 146 096 UAD (125 599 au 4 février 2023). Au 3 février 2024, il y avait 1 729 060 UAD en cours (1 889 853 au 4 février 2023) relativement à ce régime et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 55,6 \$ (66,2 \$ au 4 février 2023). (Le recouvrement) la charge de rémunération liée aux UAD pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établie à (5,6) \$ et à (0,1) \$ [(6,1) \$ et (3,7) \$ au 4 février 2023], respectivement.

Empire Company Limited

Notes annexes

3 février 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'UAD plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 3 février 2024, la Société a attribué 41 373 UAD (48 434 au 4 février 2023). Au 3 février 2024, il y avait 497 456 UAD en cours (469 479 au 4 février 2023) et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 17,0 \$ (17,4 \$ au 4 février 2023). (Le recouvrement) la charge de rémunération pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établi à (2,1) \$ et à 1,2 \$ [1,7 \$ et (0,2) \$ au 4 février 2023], respectivement.

En vertu des deux régimes d'UAD, les UAD dont les droits ont été acquis ne peuvent être rachetées tant que le porteur demeure administrateur ou salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives.

17. Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 3 février 2024, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 4 février 2023) dans le FPI Crombie et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 4 novembre 2023, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier les contrats de location de certains immeubles en vue de leur réaménagement futur. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 34,3 \$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité du résultat net.

Au cours de la période close le 5 août 2023, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie pour lui rétrocéder directement certains contrats de sous-location conclus avec des tiers en contrepartie d'honoraires. Cette transaction a donné lieu à un produit avant impôt de 16,4 \$ qui a été comptabilisé dans les autres produits dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité du résultat net. La Société a reçu des paiements de 13,6 \$ de la part du FPI Crombie au cours de la période close le 4 novembre 2023 et de 20,7 \$ au cours de la période close le 3 février 2024.

18. Avantages sociaux futurs

Pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice, les charges nettes au titre des avantages sociaux futurs comptabilisées en résultat net se sont élevées à 12,1 \$ et à 36,5 \$ (12,2 \$ et 36,6 \$ au 4 février 2023), respectivement. Les (pertes) gains actuariels avant impôt sur les régimes de retraite à prestations définies pour la période close le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice se sont chiffrés à (28,3) \$ et à (6,4) \$ [(16,2) \$ et 6,5 \$ au 4 février 2023], respectivement. Ces (pertes) gains ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, montant net.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Empire Company Limited

115 King Street
Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0
Téléphone : 902 752-8371
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

Site Web de la société affiliée

www.sobeyscorporate.com

Relations avec les investisseurs et renseignements

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être envoyées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Compagnie Trust TSX.

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX
Services aux investisseurs
C.P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : shareholderinquiries@tmx.com

Envois multiples

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Compagnie Trust TSX au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

Dates de clôture des registres et dates de versement des dividendes pour l'exercice 2024

| <u>Date de clôture des registres</u> | <u>Date de versement</u> |
|--------------------------------------|--------------------------|
| 14 juillet 2023 | 31 juillet 2023 |
| 13 octobre 2023 | 31 octobre 2023 |
| 15 janvier 2024 | 31 janvier 2024 |
| 15 avril 2024 | 30 avril 2024 |

Actions en circulation

Au 12 mars 2024

| | |
|--|-------------|
| Actions de catégorie A sans droit de vote | 145 977 888 |
| Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote | 98 138 079 |

Inscription des actions

Bourse de Toronto

Symboles boursiers

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

Avocats

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

